

Tarifs et prise en charge

Le Service de Soins Infirmiers pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est totalement pris en charge par la sécurité sociale sur prescription médicale.

La fréquence des interventions est à définir avec le médecin.

Qui peut demander l'intervention ?

L'intéressé, l'entourage, le médecin, l'assistante sociale, l'infirmière, l'aide à domicile, le service de soins de jour, l'évaluateur APA (Allocation Pour l'Autonomie).

Territoires d'intervention

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile intervient dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Nous contacter pour plus d'informations sur les communes concernées.

*La Fondation hospitalière
Sainte-Marie
est habilitée à percevoir
des dons et legs*

Contact : 01 78 09 08 40



Accompagner le handicap et la dépendance à chaque stade de la vie

La Fondation hospitalière Sainte-Marie remercie pour son soutien



graphisme : c-visuel.09 imprimé sur papier éco-géré



SSIAD Alzheimer

Service de Soins Infirmiers
à Domicile

Malades Alzheimer et apparentés



Fondation hospitalière
Sainte-Marie RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Pôle Maintien
à Domicile

www.fondationhospitalieresaintemarie.com

La mission de la Fondation
hospitalière Sainte-Marie
est d'accompagner le handicap
et la dépendance à
chaque stade de la vie.



Notre Pôle Maintien à Domicile
met à disposition plus de
25 ans d'expérience auprès des
personnes handicapées et
des personnes âgées



Nos équipes fonctionnent en étroite
collaboration avec les Services
de Soins Infirmiers qui accompagnent
les personnes malades à domicile.

Les équipes du Service de Soins dispensent, sur
prescription médicale, des soins de réhabilitation
à domicile dédiés à la prise en charge des
personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
et maladies apparentées.

L'équipe de soins

Les personnes sont prises en charge
par une équipe pluridisciplinaire :

- Cadre infirmier
- Infirmier coordinateur
- Psychomotricien(ne)
- Ergothérapeute
- Aide médico-psychologique
- Aide soignant

Nos missions

- Préserver le bien être et l'autonomie liés aux
troubles de la mémoire et aux troubles cognitifs
- Prévenir et ralentir l'évolution de la maladie
- Soulager la famille et les proches dans
leur accompagnement de la personne malade
- Prolonger le maintien à domicile

Nos prestations

Les soignants à domicile dispensent des soins
d'accompagnement et de réhabilitation :

- Activités thérapeutiques
- Réhabilitation sociale
- Soutien psycho éducatif des aidants
- ...